

Fiche d'information

sur la participation financière
des élèves et stagiaires à la restauration

Du 25 août 2025 au 31 janvier 2026



Quels repas dois-je payer et à quel prix ?

► 1. Élèves en formation statutaire préalable à la titularisation

Il s'agit notamment des formations suivantes :

Formations initiales classiques (DSP, DIP, CPIP, SVT, CP) — Tour extérieur DSP

- **Petit-déjeuner payant : 1,75 € (pour une formule)**
 - Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 €.
- **Déjeuner gratuit (1 plat principal et 2 composantes).**
 - Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 € (entrée ou dessert)
 - Chaque plat supplémentaire sera facturé 3,90 €.
- **Dîner payant : 3,40 € (1 plat principal et 1 composante).**
 - Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 €.
 - Chaque plat supplémentaire sera facturé 3,90 €.

► 2. Stagiaires titulaires en formation statutaire, en formation continue ou en formation professionnelle tout au long de la vie

Il s'agit notamment des formations suivantes :

Formation d'adaptation à la prise de fonction [FAPF] (filière administrative et technique, EJ, ERIS, MC, EPM, QM, SEP-RIEP, CE et DF SPIP, enseignants...) — Formation moniteurs de sport — Formation des formateurs et responsables de formation — Formation brigadier-chef — Liste d'aptitude capitaines, DIP — Examen professionnel capitaines, DIP.

- **Petit-déjeuner payant : 2,75 € (pour une formule)**
 - Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 €.
- **Déjeuner gratuit (1 plat principal et 2 composantes ou 3 composantes pour le menu sportif).**
 - Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 € (entrée ou dessert)
 - Chaque plat supplémentaire sera facturé 3,90€.
- **Dîner gratuit (1 plat principal et 1 composante ou 2 composantes pour le menu sportif).**
 - Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 € (entrée ou dessert)
 - Chaque plat supplémentaire sera facturé 3,90€.

► 3. Auditeurs de la classe Prépas-Talents

- **Gratuité de l'ensemble des repas :** dans la limite de la formule pour un petit déjeuner, d'1 plat principal et 2 composantes pour le déjeuner et d'1 plat principal et 1 composante pour le dîner.
- **Petit-déjeuner :** Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 €.
- **Déjeuner et dîner :** Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 € (entrée ou dessert) ; chaque plat supplémentaire sera facturé 3,90 €.

► 4. Formateurs internes occasionnels (FIO), intervenants extérieurs

- **Gratuité de l'ensemble des repas** : dans la limite de la formule pour un petit déjeuner, d'1 plat principal et 2 composantes pour le déjeuner et d'1 plat principal et 1 composante pour le dîner.
- **Petit-déjeuner** : Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 €.
- **Déjeuner et dîner** : Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,30 € (entrée ou dessert) ; chaque plat supplémentaire sera facturé 3,90 €.

Quand s'appliquent ces nouveaux tarifs ?

Ces tarifs s'appliquent du **25 août 2025 au 31 janvier 2026** durant l'intégralité de chaque cycle de formation, week-ends compris.

Combien paierai-je mon repas lorsque je serai en congés ?

Lorsque l'élève ou le stagiaire se trouve en situation de congés, il peut continuer à fréquenter le restaurant aux mêmes conditions tarifaires que lorsqu'il est en formation, excepté lors des périodes de fermeture du restaurant.

Comment puis-je payer mes repas ?

Très simplement par carte bancaire sans contact ou par approvisionnement de mon badge ÉNAP.

Puis-je consommer sur le campus un dîner acheté à l'extérieur ?

Oui, au sein du local restauration de la ferme de Trenque, ouvert 24h/24, vous pouvez y stocker et y faire réchauffer votre nourriture. L'accès s'effectue grâce à la carte de votre chambre.

Il est interdit de cuisiner dans les chambres.

Le prix payé est-il le prix net ?

Non. Les élèves en formation statutaire préalable à la titularisation bénéficient d’une subvention ÉNAP éducation pour la santé de 1 € dans le cadre du petit-déjeuner.

Ils bénéficient également d’une subvention ministérielle (DRHAS) de 1,62 € dans le cadre du dîner.

Tableau synthétique

1. Élèves en formation statutaire préalable à la titularisation

petit-déjeuner		déjeuner		dîner			total		total en %		
coût élève	coût ÉNAP	coût élève	coût ÉNAP	coût élève	coût ÉNAP	sub-vention DRHAS	coût élève	coût ÉNAP	% élève	% ÉNAP	% DRHAS
1,75 €	1,00 €	0,00 €	11,10€	3,40€	0 €	1,62€	5,15 €	12,10€	27,3%	64,1%	8,6%

2. Stagiaires titulaires en formation statutaire, en formation continue ou en formation professionnelle tout au long de la vie

petit-déjeuner		déjeuner		dîner			total		total en %	
coût élève	coût ÉNAP	coût élève	coût ÉNAP	coût élève	coût ÉNAP	sub-vention DRHAS	coût élève	coût ÉNAP	% élève	% ÉNAP
2,75 €	0,00€	0,00 €	11,10€	0,00 €	5,33€	0,00 €	2,75 €	16,43€	14,3%	85,7%

Retrouvez ici l’offre SODEXO

